



Communication du canton de Berne
Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone +41 31 633 75 91
kommunikation@be.ch
www.be.ch

Service d'information
Erlacherhof, Junkerngasse 49
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone+41 31 321 76 99
kommunikation@bern.ch
www.bern.ch

2 mai 2018
(et 528586)

Communiqué de presse commun de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne et de la Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie de la ville de Berne

**BSC Young Boys à nouveau champion suisse de football
Fête officielle du titre le dimanche de Pentecôte**

En remportant le titre de champion de Suisse, BSC Young Boys a accompli un exploit. Les Bernoises et les Bernois doivent pouvoir célébrer cet événement comme il se doit. Après étude du cas, il apparaît que la fête pourra avoir lieu le 20 mai prochain, c'est-à-dire le dimanche de Pentecôte, comme le souhaitent l'équipe et la ville de Berne.

Pour la plus grande joie des Bernoises et des Bernois, BSC YB a remporté le championnat suisse de football de la saison 2017/2018, après 32 ans. En raison des matchs restant à jouer, le club souhaite fêter officiellement son titre le dimanche 20 mai. Or, le dimanche de Pentecôte est un jour de grande fête au sens de la [loi sur le repos pendant les jours fériés officiels \(RBS 551.1\)](#).

Lors des jours de grande fête comme le dimanche de Pentecôte, il est en principe interdit de se livrer à des activités qui dérangent les services religieux ou qui compromettent considérablement le repos de quelque façon que ce soit. La seule exception prévue par la loi est en faveur des manifestations ayant une tradition établie.

En sa qualité d'autorité chargée de l'exécution de la loi sur le repos pendant les jours fériés officiels, la ville de Berne a estimé que la célébration du titre de champion de Suisse de Young Boys était une manifestation ayant une tradition établie car la Ligue suisse de football existe depuis plus d'un siècle. La Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne, agissant en tant qu'autorité de surveillance, considère que cette position juridique de la ville de Berne est justifiée.

La célébration du titre de BSC YB pourra donc avoir lieu le 20 mai 2018, dimanche de Pentecôte. Le Conseil-exécutif du canton de Berne et le Conseil municipal de la ville de Berne souhaitent à l'équipe ainsi qu'aux Bernoises et aux Bernois de célébrer cette victoire dans une ambiance joyeuse et pacifique.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Hans-Jürg Käser, conseiller d'État, directeur de la police et des affaires militaires, au 031 633 47 21 (mercredi 2 mai, de 15h30 à 16h30)
- Reto Nause, conseiller communal, au 079 439 90 57